

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Arrêté du 29 novembre 2021 complétant l'arrêté du 26 octobre 2021 portant approbation du programme d'enquêtes statistiques d'initiative nationale ou régionale des services publics pour 2022 (enquêtes auprès des entreprises et des exploitations agricoles)

NOR : ECO02135679A

Publics concernés : entreprises et exploitations agricoles faisant partie des échantillons des enquêtes statistiques, services mettant en œuvre des enquêtes statistiques.

Objet : complément au programme des enquêtes statistiques auprès des entreprises et des exploitations agricoles de l'année 2022.

Notice : cet arrêté complète la liste des enquêtes auprès des entreprises et des exploitations agricoles des services publics pour 2022. Il précise le service enquêteur en charge de l'enquête et désigne les enquêtes obligatoires. Dès disponibilité, l'avis d'opportunité, l'avis d'examen ainsi que le descriptif des enquêtes sont disponibles sur le site du CNIS (www.cnis.fr).

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Références : l'arrêté peut être consulté sur le site Légifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques ;

Vu le décret n° 2013-34 du 10 janvier 2013 modifiant le décret n° 2009-250 du 3 mars 2009 relatif à l'Autorité de la statistique publique et le décret n° 2009-318 du 20 mars 2009 relatif au Conseil national de l'information statistique et au comité du secret statistique ;

Vu l'arrêté du 2 mai 2013 relatif aux modalités d'organisation du comité du label de la statistique publique ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2021 portant approbation du programme d'enquêtes statistiques d'initiative nationale ou régionale des services publics pour 2022 ;

Vu la circulaire du 16 octobre 2015 relative à la mise en œuvre des mesures de simplification administrative en matière d'enquêtes statistiques pour les petites entreprises ;

Vu les avis de conformité et d'examen délivrés par le comité du label de la statistique publique et disponibles sur le site du CNIS pour chaque enquête (www.cnis.fr),

Arrête :

Art. 1^{er}. – Le programme d'enquêtes statistiques des services publics et des autres services producteurs d'information statistique pour 2022, tel qu'approuvé par l'arrêté du 26 octobre 2021 susvisé, est complété par l'annexe ci-après.

Art. 2. – Le directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 29 novembre 2021.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général,
J.-L. TAVERNIER

ANNEXE

PROGRAMME D'ENQUÊTES STATISTIQUES DES SERVICES PUBLICS
AUPRÈS DES ENTREPRISES ET DES EXPLOITATIONS AGRICOLES POUR 2022

Dès disponibilité, l'avis d'opportunité, l'avis d'examen ainsi que le descriptif des enquêtes sont disponibles sur le site du CNIS (www.cnis.fr)

1. ENQUÊTE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET OBLIGATOIRE

1.A. – Enquête d'initiative nationale

Démographie et questions sociales	Périodicité	Producteur*
Enquête 2022 de comparaison spatiale des niveaux de prix à la consommation entre territoires français	Ponctuelle	INSEE

* Voir liste des producteurs.

Entreprises et stratégies de marché	Périodicité	Producteur*
Enquête statistique mensuelle sur les échanges de biens intra-UE (EMEBI)	Mensuelle	DSECE
Enquête complémentaire sur les échanges internationaux de services (ECEIS)	Annuelle	Banque de France

* Voir liste des producteurs.

Territoires	Périodicité	Producteur*
Enquête sur l'occupation et l'utilisation du territoire (Teruti)	Annuelle	SSP
Enquête Inventaire forestier national	Annuelle	IGN

* Voir liste des producteurs.

Services publics et services aux publics	Périodicité	Producteur*
Enquête auprès des organismes offrant une couverture complémentaire santé	Ponctuelle ou pluriannuelle	DREES

* Voir liste des producteurs.

2. ENQUÊTE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Emploi, qualification et revenus du travail	Périodicité	Producteur*
Enquête mensuelle flash sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre pendant la crise sanitaire	Mensuelle	DARES

* Voir liste des producteurs.

*Producteurs

Sigle du producteur	Intitulé du producteur	Ministère ou ministère de tutelle le cas échéant
DSECE	Département des statistiques et des études du commerce extérieur	Ministère de l'économie, des finances et de la relance
SSP	Service de la statistique et de la prospective	Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
IGN	Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)	Ministère de la transition écologique Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
DREES	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques	Ministère des solidarités et de la santé Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion Ministère de l'économie, des finances et de la relance
DARES	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques	Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion

Sigle du producteur	Intitulé du producteur	Ministère ou ministère de tutelle le cas échéant
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques	Ministère de l'économie, des finances et de la relance
Banque de France	Banque de France	